

Vesoul, le 30 octobre 2020,

Depuis début juin et jusqu'à la semaine dernière, le nombre de prises en charge COVID était de l'ordre de 5 à 6 par semaine. Malheureusement l'activité a brutalement évolué et devrait se situer autour des 30 à 35 sorties COVID pour la semaine en cours. Cette accélération nous conduit à remettre en œuvre un certain nombre de mesures opérationnelles mais aussi organisationnelles qui seront précisées à travers une note diffusée dans la journée aux chefs de centre du corps départemental et des corps communaux et intercommunaux.

Il va de soi que toutes les mesures sanitaires doivent être respectées tant à l'intérieur des casernes que sur le terrain, notamment dans l'exercice des missions opérationnelles. Chacun doit être impliqué dans la bonne mise en œuvre des règles sanitaires, en particulier les cadres, officiers et sous-officiers qui ont la responsabilité d'un centre ou d'une équipe.

Nous avons le souci permanent d'assurer votre protection et celle de vos proches. Les dotations d'équipement vont se poursuivre malgré la pénurie que nous connaissons, notamment dans l'approvisionnement de gants nitrile. Nous veillerons à anticiper les consommations de sorte à couvrir les besoins quel que soit le niveau de l'activité.

Le service de santé et de secours médical est complètement mobilisé et entièrement disponible pour suivre les situations les plus délicates et pratiquer si nécessaire des dépistages dans les unités lorsque plusieurs cas de COVID ont été constatés. La situation de nos camarades malades fera l'objet d'une attention particulière et le SSSM prendra régulièrement des nouvelles.

Comme pour la première vague, tous les stages sont reportés et la formation des JSP est suspendue. Pour ces derniers, l'UDSP va s'assurer auprès de la FNSPF de la mise en œuvre d'un dispositif de formation à distance. Par contre, les séquences de formation des équipes en astreinte et en garde postée sont maintenues.

Afin de permettre à chaque sapeur-pompier d'être opérationnel, le contrôle de l'aptitude médicale se poursuit normalement dans les cabinets médicaux et au siège de l'Etat-major.

Au sujet de la vie associative, le président de l'UDSP et moi-même avons demandé expressément aux amicales de ne pas organiser de manifestations à caractère social, festif et familial telles que le téléthon, la Sainte-Barbe, l'arbre de Noël. Cette position vient d'être confirmée par les mesures gouvernementales annoncées ces derniers jours.

Concernant la présentation du calendrier à la population, la période de confinement actuelle ne permet pas d'assurer la distribution. Il est donc nécessaire d'envisager un report au mois de décembre, voire au mois de janvier en fonction de la situation sanitaire. Il s'agit d'une ressource importante pour les amicales qui les aide à mettre en œuvre des actions tournées vers la solidarité, la cohésion et le bien vivre ensemble au sein du centre.

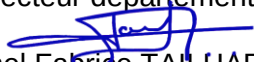
Les derniers événements survenus sur le territoire national nous montrent que la menace terroriste est à un niveau très élevé. Le plan VIGIPRATE a été porté au niveau "URGENCE ATTENTAT". Si pour l'instant les sapeurs-pompiers n'ont pas fait l'objet de menaces particulières, nous ne pouvons exclure qu'un acte isolé puisse les concerner.

C'est pourquoi je souhaite insister, tout particulièrement, sur la vigilance que vous devez avoir sur l'environnement lorsque vous êtes sur une intervention. L'appel aux forces de l'ordre doit être la règle dès que vous avez le moindre doute sur une situation, ou que vous êtes face à une personne menaçante.

Comme pour la première vague, la population sait qu'elle peut compter sur les sapeurs-pompiers pour réaliser les missions de secours et assurer la bonne prise en charge des victimes du COVID, appuyés par les personnels administratifs et techniques pour les missions supports notamment logistiques.

Merci pour votre dévouement et pour votre engagement sans faille.

Le directeur départemental


Colonel Fabrice TAILHARDAT